

CALENDRIER DE SOUMISSION DES DEMANDES DE FINANCEMENTS

PROJETLABEX FCD	DOTATION ANNUELLE (EN €)	SOUMISSION DES CANDIDATURES DATES LIMITES
<i>Fonds d'amorçage</i>	150 000 (2 projets/an)	Toute l'année
<i>Bourse postdoctorale</i>	75 000 (Entre 3 et 4 candidats/an)	Principal : Appel le 28 août 2024 pour un rendu le 4 novembre 2024 Secondaire : Appel le 23 janvier 2025 pour rendu le 24 mars 2025
<i>Collection Opinions & Débats</i>	30 000 (Entre 4 et 6 publications/an)	Principal : Appel le 5 décembre 2024 pour un rendu le 27 janvier 2025 Secondaire : Appel le 28 février 2025 pour un rendu le 21 avril 2025
<i>Séminaire régulier*</i>	20 000 (Allocation de 5K€ par séminaire)	Appel le 20 mars 2025 pour rendu le 19 mai 2025
<i>Conférence, colloque, école d'été*</i>	40 000 (Allocation de 5K€ par séminaire)	Toute l'année
<i>Bourse à la mobilité*</i>	20 000 (Entre 3 et 4 candidats/an)	Principal : Appel le 4 juillet 2024 pour un rendu le 2 septembre 2024 Secondaire : Appel le 8 mai 2025 pour rendu le 23 juin 2025

* les dossiers doivent être soumis au moins 3 mois avant la date de l'événement dans le respect du calendrier des soumissions

DEMANDES DE FINANCEMENTS PROCÉDURES DE CANDIDATURE

1. FONDS D'AMORÇAGE

Doté de 150 000 € par an, le fonds d'amorçage du LabEx Louis Bachelier a pour but de faciliter des levées de fonds en vue de contribuer à :

- La création de nouveaux programmes de recherche (chaire ou initiative de recherche) ;
- L'accroissement du budget d'une initiative de recherche dans la perspective de devenir une chaire de recherche (financement compris entre 250 000 € et 300 000 €).

Chaque projet validé par le Directoire scientifique bénéficiera d'un montant de 75000€ sur une durée de 12 mois. Un tiers de cette somme, soit 25 000 €, sera mobilisable au cours de l'année pour des actions de promotion vers des partenaires financiers potentiels ; les 50 000 € restants seront attribués en cas de réussite de la levée de fonds : cela toujours dans la même année.

En cas d'échec des opérations de fundraising, le reliquat sera consacré à un autre projet.

2. BOURSES POSTDOCTORALES

L'allocataire devra être membre de l'un des programmes de recherche labellisés et devra respecter les critères définis par le Directoire scientifique :

1. Mobilité (thèse et post-doctorat effectués dans des universités différentes)
2. Préférence pour les candidats ayant une thèse à l'étranger
3. Excellence (candidat à fort potentiel de publication dans des revues de rang 1)

La durée du contrat est comprise entre 6 et 24 mois. La subvention proposée est intégrée dans un processus de cofinancement avec le programme de recherche concerné.

Tout dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Le CV du candidat
- Un projet de recherche
- Une lettre de recommandation du Directeur du laboratoire d'accueil
- Une lettre de recommandation du Directeur de recherche

3. COLLECTION OPINIONS ET DÉBATS

Une publication de la collection « Opinions et Débats » est un article original d'une trentaine de pages, rédigé en anglais et en français, comportant un résumé des travaux récents sur la problématique abordée et servant de support à des recommandations de politique économique ou financière. Par conséquent, il doit être différent d'un survey et d'un papier de recherche.

Ce papier doit avoir deux niveaux de lecture et de lectorat :

- Pour les spécialistes pour lesquels il servirait de veille technologique ;
- Pour une audience plus large qui voudrait, dans un premier temps, connaître les arguments principaux et les recommandations. Afin de faciliter cette double lecture, il est recommandé que les arguments et les recommandations figurent via des encadrés dans le texte.

Ce dernier devra comporter des illustrations (figures, schémas, etc.) dont la lecture et l'interprétation seront explicitées par quelques lignes.

Toute demande de publication devra comporter les éléments ci-dessous :

- Titre du projet
- Résumé d'une demi-page sur les problématiques abordées
- Bibliographie de l'auteur et revue de littérature
- Exemples de recommandations
- Liste d'experts collaborant au projet
- Date à laquelle une version stabilisée du projet sera transmise

Une somme de 10 000 euros est mise à disposition pour la réalisation de ce projet éditorial.

4. SEMESTRE THÉMATIQUE

Organisés sous formes de congrès, de colloques, de cours avancés et impliquant l'invitation de chercheurs étrangers, les Semestres Thématiques visent à favoriser les échanges entre académiques et professionnels sur une thématique inhérente au LABEX Louis Bachelier Finance et croissance durable. Celle-ci doit être suffisamment transversale afin de permettre la participation de plusieurs programmes de recherche, en finance, économie, gestion, mathématiques et assurance.

Tout dossier de candidature devra mentionner les éléments suivants :

1. Présentation générale des thématiques abordées

- a. Contexte général
- b. Contexte académique

2. Programme scientifique

- a. Présentation détaillée du contenu
- b. Calendrier prévisionnel
- c. Chercheurs étrangers invités

3. Organisation pratique et gouvernance

- a. Coordination générale
- b. Responsable des axes
- c. Comité scientifique
- d. Chaires et initiatives de recherche associées

4. Budget prévisionnel

5. Annexes

5. SÉMINAIRE RÉGULIER

Ce financement de 5 000 euros a pour ambition de faciliter la venue de chercheurs étrangers.

Dans cette perspective, toute demande de subventions devra inclure les éléments suivants :

- Présentation générale du séminaire
- Fréquence et organisation
- Public concerné
- Chaires et initiatives de recherche labellisés associés
- Budget prévisionnel
- Liste des exposés organisés par le passé

6. COLLOQUES, CONFÉRENCES, ÉCOLES D'ÉTÉ

Des compléments de financement sont proposés par le LABEX Louis Bachelier en vue de l'organisation de manifestations scientifiques majeurs en lien direct avec ses axes de recherche. Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Le comité d'organisation doit comporter plusieurs chercheurs rattachés aux programmes de l'ILB.
- Un comité scientifique doit être mis en place ; il comportera des membres extérieurs reconnus.
- Un « call for papers » ou la possibilité d'assister à la conférence doivent être offerts.

Les demandes devront présenter les éléments d'appréciation suivants :

- Éléments d'appréciation scientifique et stratégique : date, programme (objectif scientifique et format des interventions), « call for papers », liste des intervenants confirmés et pressentis, impact international attendu, nombre de participants visé, etc.
- Éléments d'appréciation financière : budget prévisionnel détaillé.
-

Une attention toute particulière sera accordée aux conférences entrant dans le cadre du circuit international récurrent des conférences de référence, ainsi qu'aux conférences qui favorisent la participation de jeunes et de femmes.

Les bénéficiaires d'une aide s'engagent à transmettre dans un délai court après l'événement un compte-rendu financier et scientifique (programme final, participation).

7. AIDE À LA MOBILITÉ

L'aide à la mobilité du LABEX Louis Bachelier a pour objectif d'aider les chercheurs inscrits dans un des établissements partenaires en leur proposant une aide financière pour un projet de recherche à l'étranger (post doc, année ou semestre sabbatique, etc.).

Une somme comprise entre 5 000 et 10 000 euros est octroyée à chacun des candidats sélectionnés.

Toute demande devra comporter les éléments suivants :

- Le CV du candidat
- Une lettre de motivation
- Un projet de recherche
- Une lettre de recommandation du titulaire du programme de recherche
- Un budget prévisionnel détaillant la demande de financement

8. LABELLISATION

La labellisation consiste à s'assurer de la cohérence et de la pertinence des thématiques de recherche de chaque chaire et initiative de recherche de l'Institut Louis Bachelier au regard des ambitions du LABEX Louis Bachelier Finance et croissance durable. Chaque projet scientifique est ainsi analysé par deux rapporteurs, désignés par le Directoire Scientifique, avec possibilité de :

- Labellisation Institut Louis Bachelier
- Labellisation Institut Louis Bachelier/LABEX Finance Croissance Durable
- Révision du dossier
- Refus de la labellisation

Seules les chaires et initiatives de recherche labellisées bénéficieront des principales opérations mises en place par le LABEX Louis Bachelier Finance et croissance durable.

1. Introduction

a. Genèse du projet et méthodologie

2. Institutions académiques et mécènes associés au projet

- Liste des laboratoires de recherche associés
- Implication des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Mécènes et dotation (organisation de la collaboration, formation)

3. Organisation

- Direction scientifique
- Liste des chercheurs associés (indiquer l'institution, le grade, les thèmes de recherche, les publications significatives)
- Liste des doctorants et post-doctorants associés au programme de recherche
- Composition du Conseil scientifique (si nécessaire)
- Composition du Comité d'orientation
- Composition du Comité de pilotage

4. Projet scientifique

- Descriptif des axes de recherche en y indiquant les responsables
- Références bibliographiques

5. Budget prévisionnel

Proposer un budget prévisionnel par poste de dépenses :

- a. Fonctionnement administratif
- b. Frais de gestion fondation (Fondation du risque et Institut Europlace de Finance)
- c. Coordination scientifique
- d. Diffusion et valorisation de la recherche
- e. Projet de recherche
- f. Projets d'enseignement

6. Annexes

- a. CV de l'ensemble des chercheurs

9. APPEL À PROJETS DE RECHERCHE LABEX LOUIS BACHELIER, EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT EUROPLACE DE FINANCE

Les projets devront impliquer au moins un chercheur affilié à une institution académique française. Les projets impliquant plusieurs équipes, et notamment ceux présentant une réelle dimension européenne, seront étudiés avec un intérêt tout particulier.

En faisant acte de candidature, les porteurs de projet, s'engagent s'ils sont sélectionnés, à développer leur projet en lien (rencontres, échanges avec les équipes) avec un ou plusieurs acteurs de la place financière de Paris. Le cas échéant, les réponses à l'appel à projets pourront faire état de liens déjà existants et susceptibles d'être renforcés dans le cadre du projet.

Le LABEX Louis Bachelier en partenariat avec la Fondation, se propose de financer 15 projets de recherche, qui bénéficieront pour chacun d'un financement de 10 000 €.